

INFORMATIONS AUX PARENTS

École primaire des Prairies

Résumé des normes et des modalités d'évaluation des apprentissages

Classe de 4^e année - 2026-2027

Une première communication écrite, comprenant des commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant sera produite. Elle vous sera acheminée le 11 octobre.

Voici à quelles étapes un résultat sera inscrit au bulletin de votre enfant pour chacune des compétences.

Le bulletin de votre enfant comprendra un résultat disciplinaire pour chaque matière enseignée ainsi que la moyenne du groupe. Si aucun résultat n'apparaît pour une compétence donnée, cela signifie que la collecte de traces d'apprentissage se poursuit durant l'étape et que l'évaluation n'est pas encore complétée.

Discipline		Résultats attendus au bulletin			Épreuve de fin d'année (ministère)
		Étape 1	Étape 2	Étape 3	
		1 septembre au 9 novembre	10 novembre au 11 février	12 février au 23 juin	
Français, langue d'enseignement	Lire (50 %)	X	X	X	X
	Écrire (30 %)	X	X	X	X
	Communiquer oralement (20 %)		X	X	
Mathématique	Résoudre une situation problème (30 %)		X	X	
	Utiliser un raisonnement mathématique (70 %)	X	X	X	
Anglais, langue seconde	Communiquer oralement en anglais (50%)	X	X	X	
	Comprendre des textes lus et entendus (35%)	X	X	X	
	Écrire des textes (15%)		X	X	
Géographie, histoire et éducation à la citoyenneté			X	X	
Science et technologie			X	X	
Culture et citoyenneté québécoise			X	X	
Arts plastiques			X	X	
Musique		X	X	X	
Éducation physique et à la santé		X	X	X	
Exercer son jugement critique					
Organiser son travail				X	
Savoir communiquer					
Travailler en équipe		X		X	
Voici la pondération de chacune des étapes		20%	20%	60%	
Informations supplémentaires.		Bulletin remis aux parents le 19 novembre 2026 - Clic École	Bulletin remis aux parents le 23 février 2027 - Clic École	Bulletin remis aux parents le 23 juin 2027 - Clic École	Ce résultat compte pour 20 % de l'année.